

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU PORT
EXERCICE 2017**

**NOTE DE SYNTHÈSE ET
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 8 novembre 2016, le Budget Primitif du budget annexe du Port s'équilibre au titre de l'exercice 2017 de la manière suivante :

➤ Dépenses et recettes de fonctionnement	7.720.800 €
➤ Dépenses et recettes d'investissement	935.700 €
	8.656.500 €

1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ Recettes :

➔ Ce budget encaisse directement les droits d'amarrage, les fournitures d'eau et d'électricité, de téléphone et de fax, les prestations liées à cette exploitation (aire de carénage, toilettes publiques...) ainsi que les locations du plan d'eau et les accostages à l'estacade pour une valeur globale de **7.526.500 €**.

➔ Les autres recettes sont constituées par :

-

- des écritures d'ordre (amortissement subvention d'équipement) **19.300 €**
- la participation du personnel aux chèques déjeuners **14.000 €**
- l'encaissement de partenariats pour les voiles latines **110.000 €**
- la taxe de séjour **20.000 €**
- diverses recettes **31.000 €**

Au total, les recettes de fonctionnement s'établissent à **7.720.800 €**.

B/ Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement sont détaillées comme suit :

➤ remboursement des frais à la commune de Saint-Tropez.....	200.000 €
➤ salaires et charges	2.840.000 €
➤ charges diverses de gestion	2.959.400 €
➤ participations diverses dont subventions aux associations portuaires (Ste Nautique, SNSM, Trophée du Bailli, STVT).....	160.000 €
➤ impôt sur les sociétés	500.000 €
➤ dépenses diverses (dont créances douteuses)	59.100 €
➤ dépenses imprévues	66.600 €
➤ dotations aux amortissements	935.700 €
	7.720.800 €

Il est précisé que la somme budgétisée au titre des dotations aux amortissements soit **935.700 €**, finance à hauteur de **913.400 €** les acquisitions et travaux prévus, le remboursement du capital emprunt pour **3.000 €** et les diverses écritures d'ordre pour **19.300 €**.

2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant total de cette section d'investissement s'élève au titre de l'exercice 2017 à **935.700 €**.

A - Recettes :

Les recettes d'investissement sont constituées par les dotations aux amortissements, soit **935.700 €**.

B - Dépenses :

➤ remboursement du capital emprunt	3.000 €
(une avance de trésorerie de l'Agence de l'Eau)	
➤ l'amortissement des subventions d'équipement (il s'agit d'une écriture d'ordre, les subventions reçues en section d'investissement sont amortissables pour une durée identique à l'amortissement des travaux auxquels elles étaient affectées).....	19.300 €
	S/Total : 22.300 €

Les opérations d'investissement se détaillent comme suit :

a) subvention d'équipement SNSM	30.000 €
B) acquisitions diverses	35.000 €
c) divers travaux	848.400 €
S/total :	913.400 €
TOTAL :	935.700 €

Les restes à réaliser de l'exercice 2016 viendront s'ajouter aux investissements 2017.

CONCLUSION :

Au total, la balance du Budget Primitif 2017 du budget annexe du Port s'établit comme suit :

➤ Dépenses et recettes de fonctionnement	7. 720.800 €
➤ Dépenses et recettes d'investissement	935.700 €
	8.656.500 €

Il vous est proposé,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 22 septembre 2016

Vu l'avis favorable du conseil portuaire en date du 22 septembre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Travaux-Finances-Administration Générale » en date du 23 NOVEMBRE 2016,

1/ **D'ADOPTER** les propositions budgétaires de Monsieur le Maire, y compris les pièces annexes,

2/ **D'ARRETER** le Budget Primitif 2017 du budget annexe du Port, conformément à la balance générale ci-dessus, d'un montant global toutes sections confondues, à **8.656.500 €**,

3/ **DE PRECISER** que la section de fonctionnement est votée par chapitre, et la section d'investissement par opération.

QUI VOTE CONTRE ?

QUI S'ABSTIENT ?

QUI VOTE POUR ?